

Le temps de la réflexion et de la stratégie **La RSE comme levier de réinvention**

Contexte

L'année 2020, annoncée comme charnière en termes de responsabilité et de durabilité des entreprises, démontre la fragilité structurelle des modèles économiques et consuméristes de notre société. Elle est aussi l'occasion pour des pans entiers d'entreprises de s'adapter et de contribuer à l'effort national et au développement de la solidarité. Cet élan montre la valeur de l'humain et permet de repenser la création de valeur. Nous en aurons d'autant plus besoin que les rapports du GIEC prévoient une démultiplication et une intensification des crises climatiques et environnementales, susceptibles de déboucher sur des crises sanitaires, sécuritaires et économiques. Bien qu'alertés de longue date, nous savons agir dans l'urgence face à des facteurs qui nous menacent à court terme, mais sommes que peu programmés pour anticiper ceux qui arriveront dans le futur.

En 1987, sort le rapport Brundtland. Fruit de 4 années de travaux pour intégrer l'interdépendance de l'environnement et du développement, il dresse la définition « officielle » du développement durable à savoir : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Stockholm 1972, Nairobi 1982, Rio de Janeiro 1992, Johannesburg 2002, COP (7, 11, 13, 14, 15, 21, 22, 23, 24...) ... les événements sont et agissent comme de véritables catalyseurs en termes de prise de conscience environnementale, de décisions et d'actions. Au-delà des Sommets pour la Terre et des COP, ils jouent un rôle essentiel à la diffusion de connaissances, à l'innovation et à l'expérimentation au service des secteurs d'activité et de la société civile.

Nos rencontres souvent décriées comme éphémères ont la puissance d'être au contraire structurantes à condition d'être utilisées comme leviers de développement durable. Ne devrions-nous pas tirer comme principal enseignement des bouleversements sociétaux actuels, le fait de mobiliser des ressources optimisées, pour un impact « raisonné » ? L'événement en tant que tel, ne permet-il pas, par l'énergie qu'il mobilise, d'en économiser le double ? le quadruple ? en capitalisant et en valorisant les effets positifs et riches de sens à court et long termes qu'il déclenche ?

Le temps n'est plus à l'identification des mauvais joueurs, mais au contraire, à l'embarquement collectif. C'est pourquoi l'événement, témoin et acteur de la société, a été, est et sera toujours engagé. Engagé à mobiliser, à transmettre, à innover, à expérimenter, à simplement montrer la voie et le changement.

Stratégie RSE

La transformation des entreprises par la RSE doit se faire en concomitance, si ce n'est en anticipation, avec la transformation des comportements des consommateurs et citoyens. Appliquée au secteur de l'événementiel, la RSE peut s'appréhender autour de cinq leviers majeurs de réinvention :

- **En termes d'attractivité de sa marque employeur et d'embarquement de ses collaborateurs**, en donnant du sens à leurs missions par la contribution des activités de l'entreprise à la construction du monde de demain et en faisant ainsi des ambassadeurs engagés à-même de véhiculer et de porter les valeurs d'une entreprise dont ils sont fiers.
- **En termes de production événementielle**, par la gestion responsable et optimisée des ressources et une approche d'écoresponsabilité favorisant la circularité de bout en bout de ses opérations (de l'éco-conception à la seconde vie des produits).
- **En termes d'éducation et de sensibilisation des publics**, en faisant des événements de véritables laboratoires vivants de mise en pratique de l'écoresponsabilité des citoyens (incitations aux éco-gestes, etc.).
- **En termes de développement durable des écosystèmes**, en proposant une vision stratégique durable des communautés animées par l'événement (intégrant ses enjeux à la fois sociaux, environnementaux et sociétaux) et en leur permettant d'identifier, de valoriser et d'expérimenter les solutions éco-responsables susceptibles de réinventer leurs activités dans une relation « événement/filière » d'accompagnement de long terme.
- **En termes d'héritage**, en assumant, pilotant et valorisant les impacts positifs et effets collatéraux indirects de l'activité événementielle (stratégie carbone, retombées socio-économiques, structuration des territoires, bénéfiques pour la société, etc.).

C'est en relevant ces défis que la réputation de l'événement, souvent considéré comme dispendieux, gaspilleur et éphémère, pourra être changée pour faire reconnaître l'événement, par son contenu programmatique, sa récurrence dans le temps et son organisation responsable, comme un instrument stratégique de marketing responsable et une plateforme d'accompagnement à long terme et de structuration durable des entreprises, des filières et communautés d'acteurs, des publics et des territoires.

Des outils à votre disposition

Avec environ 400 entreprises-membres, UNIMEV représente l'écosystème des entreprises au service des événements commerciaux, professionnels, scientifiques, corporate, sportifs, politiques et citoyens en France, l'une des premières destinations événementielles au monde.

De la conception à la production en passant par l'hospitalité événementielle, elle rassemble toutes les spécialités de la filière - soit 90 % du marché de l'événement professionnel en France -, et compte plusieurs champions internationaux. Essentiellement composée de PME et TPE, UNIMEV représente trois grands métiers formant toute la chaîne de valeur de la filière événementielle :

- L'organisation d'événements (foires-expositions, salons de filière, congrès scientifiques, événements d'entreprise et d'institution, événements sportifs) ;
- La gestion de lieux d'accueil événementiel (parcs des expositions, palais des congrès, arénas, stades, musées et autres lieux patrimoniaux) ;

- La prestation de services dédiés à la production événementielle (stands et espaces d'exposition, accueil et hospitalité, data et services informatiques, sécurité / sûreté / assurance, logistique, etc.).

Forte de cette représentativité, UNMEV travaille sur la durabilité du secteur de l'événement depuis 10 ans autour d'outils structurants, à destination de l'écosystème événementiel tels que :

- **Une politique RSE**, adoptée en 2019, officialisant les axes de travail et les enjeux de responsabilité pour la filière Événement.
- **Une Commission RSE**, créée en 2010, ayant vocation de :
 - Hiérarchiser les priorités en termes de développement durable de la filière ;
 - Contribuer aux chantiers RSE collectifs portés par UNIMEV ;
 - Diffuser les bonnes pratiques ;
 - Informer sur le contexte sociétal et réglementaire.
- **La norme internationale ISO 20121**, de management responsable des activités événementielles, élaborée en 2012 dont UNIMEV a été l'un des principaux contributeurs et financeurs et dont elle se fait l'ambassadrice auprès des acteurs de l'événementiel en France.
- **Cleo, le calculateur de performance événementielle**, développé en partenariat étroit avec le Comité Régional du Tourisme Paris Region, permet la production de reportings d'impact de l'activité événementielle (290 événements évalués à ce jour) et leur pilotage.
- **L'Engagement pour la Croissance Verte**, initié en 2019, ce chantier a vocation à formaliser la volonté du secteur de l'événement de s'ancrer durablement dans une dynamique d'économie circulaire. Actuellement en cours de discussion avec le gouvernement, l'ECV vise à terme à donner aux professionnels toutes les connaissances et méthodologies opérationnelles nécessaires à la production d'événements circulaires..

La période que nous traversons octroie un temps de réflexion quant aux enjeux RSE et la mise en œuvre d'outils structurants dans les structures événementielles. Aussi, UNIMEV reste mobilisée et répond à de nombreuses demandes des professionnels soucieux de passer le cap de l'éthique et de la responsabilité (acceptabilité sociétale, politique/stratégie RSE, reportings d'impact Cleo, économie circulaire et gestion des ressources secondaires et des déchets, mise en œuvre de la norme ISO 20121, etc.).

Contacts :

Vincent Larquet – Directeur Stratégie et Développement Durable - v.larquet@unimev.fr
Louis Stelian – Chargé de mission Développement Durable – l.stelian@unimev.fr